

ORDRE  
DU  
JOUR



ÉCOLE D'APPLICATION PAUL BERT  
4 place Quincaille  
62000 Arras  
☎ 03 21 71 49 52 fax 03 62 02 29 52  
@ ecolepaulbertarras@orange.fr

**Conseil d'école**  
**du 17 / 06 / 2016**

1. Accueil

Excusés : M. Carpentier DDEN, Mme Ledent. Cinq parents élus étaient présents. L'accueil est l'occasion de présenter Mme Renard, future enseignante de l'école pour la rentrée prochaine. Aucune remarque sur le compte rendu du second Conseil d'école.

2. ques-  
tions des  
parents

**Question : Évolutions éventuelles des TAP pour la prochaine rentrée scolaire**

Réponse : Seuls les contenus changeront, l'organisation et thèmes de cette année étant reconduits. Le principe de gratuité est reconduit.

**Question : Principes de répartition des élèves en CHAM pour la prochaine rentrée scolaire (CE1, CE2, CM1, CM2 ; élèves séparés ou non)**

Réponse : Des informations générales sont données pour les CHAM (cf. § 4 de l'ordre du jour)

**Question : Classe de CE2b : bilan de la situation et mesures qui seront prises pour la prochaine rentrée scolaire**

Réponse : La fin d'année a été bien plus sereine dans cette classe grâce aux dispositions prises et notamment l'intervention d'une AVS. Les profils de certains élèves sont mieux connus cette année et permettront d'apporter une vigilance particulière pour la constitution des futures classes.

**Question : Beaucoup de remontées de parents d'élèves au sujet des violences physiques à l'école. Proposition de mise en œuvre à la prochaine rentrée scolaire d'une sensibilisation des élèves aux violences physiques à l'école via un projet participatif.**

Le Conseil fait part de son grand désarroi car l'équipe pédagogique ne déplore clairement pas « beaucoup » violences physiques entre les élèves. Le directeur s'étonne que ce « grand nombre de remontées de parents » ne lui soit pas parvenu. Pour les personnels enseignants comme pour les encadrants de la municipalité, le ressenti est que lorsque des actes violents sont commis, ils surviennent de façon ponctuelle et jamais répétitive. Tout acte de violence est systématiquement réprimandé, quel que soit le moment de la journée. Les parents ne doivent néanmoins jamais hésiter à faire part de leur inquiétude auprès des personnels concernés et notamment du directeur.

**Question : Y aura-t-il des classes à double niveaux pour la prochaine rentrée scolaire.**

Réponse § 4 de l'ordre du jour.

**Question : Passage piéton complémentaire pour la sécurité routière aux abords de l'école (discuté lors des précédents conseils / rappel)**

Réponse : une commission sécurité de la mairie est passée à deux reprises et des projets d'aménagement devraient être réalisés assez rapidement : réfection des passages piétons existants, réalisation de passages piétons supplémentaires (rue du Larcin), réalisation d'un stop entre la rue du Bloc et du Larcin est également à l'étude.

3.  
Compte  
rendu du  
conseils  
d'élèves

Dans le cadre de notre action sur le climat scolaire, l'équipe pédagogique a mis en place un **Conseil d'élèves**. La vocation de ce Conseil a été présentée dans chaque classe et les représentants des élèves seront réunis au moins trois fois par an (avant les Conseils d'école). Un Conseil d'élèves améliore le fonctionnement de l'école. Ses attributions s'articulent autour de 4 points qui doivent concerner la vie ou le fonctionnement de l'école : faire part de propositions, de problèmes, demander des explications, échanger des avis. Parmi les points soulevés, ceux qui intéressent le Conseil d'école seront exposés.

	<p>D'ores et déjà certaines questions soulevées en Conseils d'élèves ont été réglées soit en fonctionnement interne de classe soit grâce à l'aide des services municipaux (par exemple, dernièrement, suite à une suggestion du dernier Conseil, des pincettes ramasse détritiques ont été mises à disposition de l'école pour que les élèves aident à l'entretien régulier des cours).</p> <p>Le Conseil d'élèves a évoqué</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• le problème de la <b>hauteur des portes des toilettes</b> qui prête à certains comportements inappropriés. Est-il envisageable de rehausser celles-ci ou d'en installer de plus grandes.</li> <li>• le <b>gaspillage de nourriture à la cantine</b> (suggestion de taille différente de plat pour se servir à minima).</li> <li>• l'unanimité d'avis positifs concernant l'<b>arrivée dans la cour d'une table pique-nique</b>. Celle-ci n'est pas fixée au sol mais elle est très solide et son poids la rend immobile (elle est déplaçable seulement par plusieurs adultes). Le Conseil d'élèves souhaite d'ailleurs qu'il y en ait quelques-unes de plus dans la cour.</li> <li>• le <b>manque de verdure</b> en général. Peut-on envisager un effort pour amener des plantes vertes pour décorer les extérieurs comme les classes ?</li> </ul> <p>Le Conseil d'école a pris note des remarques et demande et va étudier les demandes.</p>
<p>4. informations sur les actions pédagogiques entreprises au regard des objectifs nationaux</p>	<p><b>Bilan pédagogique de l'année 2015 2016 :</b></p> <p>Bilan des enseignants. Comme à chaque Conseil d'école, le tour de table des enseignants fait état des déroulements de scolarité dans chaque classe. Pour les CM2, on évoque confirmation d'une bonne année qui s'est traduite par l'entrée de toute la cohorte au collège avec seulement deux élèves pour lesquels un document passerelle (d'entrée en sixième a été rédigé), et également une proposition d'entrée en sixième adaptée. Les élèves du CM2 JS entrent au collège Curie. Les élèves de CM1 ont poursuivi une belle année, et malgré quelques élèves toujours en difficultés de gros efforts ont été réalisés. Pour les CE2, comme pour les CE1, les bilans de fin d'année permettent d'envisager une scolarité sereine dans le cours supérieur. Quelques élèves auront besoin dès la rentrée d'une vigilance particulière. Un élève de CE2 (inclusion déficient auditif) poursuivra l'an prochain sa scolarité au CEJS. Un élève a été proposé pour un maintien dans le CE1. Pour les cours préparatoires, l'ensemble des élèves passe en CE1. Quelques inquiétudes subsistent pour ou 4 ou 5 éléments.</p> <p><b>Organisation de la rentrée 2016 2017 effectifs :</b> à ce moment de l'année on constate une légère baisse d'effectif. Elle était souhaitable pédagogiquement (la moyenne d'élèves par classe pourrait redescendre ainsi en dessous de 26 élèves par classe) et également sur le plan de la gestion hors temps scolaire (restauration notamment).</p> <p><b>Principes de constitution des classes</b> comme chaque année l'équipe pédagogique décide de retenir certains principes de constitutions de classe.</p> <p>Les contraintes et variations d'effectifs ne permettent cependant pas toujours d'y parvenir néanmoins, dans la mesure du possible il sera fait en sorte 1. d'alléger les effectifs du cycle 2 ; 2. de constituer les cours doubles principalement avec des élèves sans difficulté et plus autonomes ; 3. de ne pas placer dans les cours doubles d'élèves qui en sont issus ; 4. de ne pas placer les élèves maintenus avec l'enseignant de l'année en cours ; 5. de ne pas isoler les élèves en CHAM ; 6. de veiller aux équilibres habituels (sexes, retards, éléments perturbateurs, provenances...)</p> <p><b>Organisation prévisionnelle des niveaux.</b> Dans l'état actuel des réflexions deux organisations sont imaginables. Les deux comportent des classes à plusieurs niveaux. Dans le premier cas de figure, un CP-CE1 et un CE2-CM2 ; dans le deuxième cas : un CP-CE1, un CE2-CM1 et un CM1-CM2. Les dernières évolutions d'effectifs permettront à l'équipe de se déterminer.</p> <p><b>Classes à horaires aménagés musicales 2016 2017.</b> Le déménagement du conservatoire dans les locaux de l'hospice St Pierre permettra de simplifier les fonctionnements : tous les élèves suivant le cursus de CHAM iront à un seul endroit pendant la même durée (de 13h30 à 15h45 les lundis et jeudis). Le transport se fera à l'aller en car. À 15h45 les parents seront invités à rechercher directe-</p>

	<p>ment leurs enfants au conservatoire ou à les inscrire en TAP. Dans ce dernier cas, les élèves reprendront un car pour revenir à l'école pour 16 h à l'école, heure de début des activités des TAP (rappel pour les élèves de l'école une récréation a lieu de 15h45 à 16h).</p> <p>La structure permettra de nouvelles activités comme la MAO (musique assistée par ordinateur).</p>
5.aménagements et travaux : bilans et demandes	<p><b><u>Les travaux réalisés</u></b> : aménagement partiel de la salle de maîtres</p> <p><b><u>Travaux annoncés</u></b> : rénovation des coursives du bâtiment B, rénovation complète de la classe du rez de chaussée du bâtiment A.</p> <p><b><u>Travaux et aménagements non réalisés</u></b> :</p> <p>Est donc réaffirmée la nécessité :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• de l' installation de portes anti-panique à toutes les sorties communes (3)</li> <li>• de la dépose des systèmes d'alarme obsolètes et actualisation du système (voyant pour CEJS)</li> </ul> <p>Également ses demandes concernant :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• la sécurisation du dernier escalier du préau,</li> <li>• la réfection de la casquette (fuite de gouttière),</li> <li>• le complément d'aménagement de la cour (mobilier de plein air notamment),</li> <li>• la pose d'étagères dans la salle des maîtres,</li> <li>• sécurisation des armoires ou nouvelles armoires dans chaque classe ou au moins les salles partagées avec les TAP</li> </ul> <p><b><u>Les points préoccupants</u></b> : travaux demandés de très longue date et toujours pas réalisés</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• les travaux signalés ci dessus relatifs à la sécurité de tous.</li> <li>• la réfection de la façade du bâtiment A et des coursives de l'étage du bâtiment A.</li> <li>• rénovation des coursives du bâtiment B.</li> </ul>
6. compte rendu d'activités complémentaires éducatives, sportives	<p>Un rapide retour sur certains projets aboutis permet d'évoquer le projet « Muse Musons » ; la rédaction du journal scolaire grâce à l'investissement de l'AVS ; le projet réalisé grâce à l'aide de la DUMISTE.</p> <p>La classe transplanté en Angleterre a fait l'unanimité aussi bien quand à son organisation que sur les contenus linguistiques ou culturels vécus par les élèves de la classe de CM2</p>
7. Bilan de l'Amicale laïque	<p>Le président de l'amicale laïque évoque les principales actions et contributions de l'amicale laïque à la vie de l'école.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Le financement complet de la <b>bourse aux dictionnaires</b> se terminera par le cadeau de départ fait aux CM2 : un dictionnaire d'entrée en sixième pour chaque élève quittant l'établissement.</li> <li>• Une <b>contribution exceptionnelle</b> au projet « écocyclo » des CM1CM2 a permis de financer à hauteur d'environ 20% du coût global (15€ par élève participant).</li> <li>• Pour la fête de fin d'année, les mesures de précaution interdisent cette année l'organisation d'une fête ouverte à tous. Cependant les enseignants, les volontaires de l'amicale, ainsi que l'équipe d'animateurs des TAP mettront en place une <b>après-midi festive pour tous les élèves</b> de l'école. La journée du vendredi 24 juin se terminera donc bien par une fête d'école pour tous les élèves. Les parents seront mis à contribution pour le goûter qui sera offert.</li> </ul>
	L'ordre du jour étant clos, le président met fin au Conseil d'école

Fait à Arras le 8 juillet 2016, le directeur